

Rueil-Malmaison, le 27 avril 2018

ARCOS, concessionnaire de l'autoroute A355, finalise son financement

ARCOS, filiale à 100 % du groupe VINCI, est titulaire d'un contrat de concession conclu avec l'Etat le 29 janvier 2016. D'une durée de 54 ans, ce contrat porte sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de l'autoroute A355 de contournement de Strasbourg par l'ouest.

Dans le cadre du financement de ce projet, ARCOS a souscrit des crédits amortissables sur 27 ans, de type « soft mini perm », pour un montant total de 359 millions d'euros, se répartissant de la manière suivante :

- 186 M€ auprès d'un pool bancaire composé de Banca IMI S.p.A, CaixaBank, KBC, CSOB, Caisse Régionale de Crédit Agricole Alsace Vosges et AUXIFIP.
- 173 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui apporte, via le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques, une dette crédit senior et un instrument novateur de rehaussement de crédit de la dette de premier rang. Ce financement innovant s'inscrit dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe, ou « Plan Juncker ». L'A355 est le premier projet autoroutier à risque trafic en France à bénéficier de cette facilité.

Avec cette opération réalisée dans un marché favorable, ARCOS améliore les conditions de crédit et la structure financière du projet.

À propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 190 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.